



Achat retard passage notaire

Par **BOSSUYT**, le **12/06/2012** à **10:00**

Bonjour,rnrnJ'ai signé mis mars 2012 un compromis de vente pour l'achat d'un lot dans une ferme qui va subir une division. Au moment de la signature et encore a ce jour le vendeur n'est pas encore propriétaire de ce bien faute d'une procedure de DIA qui n'aurais pas été envoyé dans les delais par son notaire.rnSur le compromis je devais signé chez le notaire le 30 juin 2012 et il y a quelque jour j'ai reçu une lettre comme quoi la signature ne ce ferais probablement courant septembre donc 2 mois de retard.rnQuels sont mes recours sachant que cela m'engendre des frais supplementaires sachant que je suis sans logement depuis fin mai.rnrnEn vous remerciant par avance je vous souhaite mes sincerés salutations